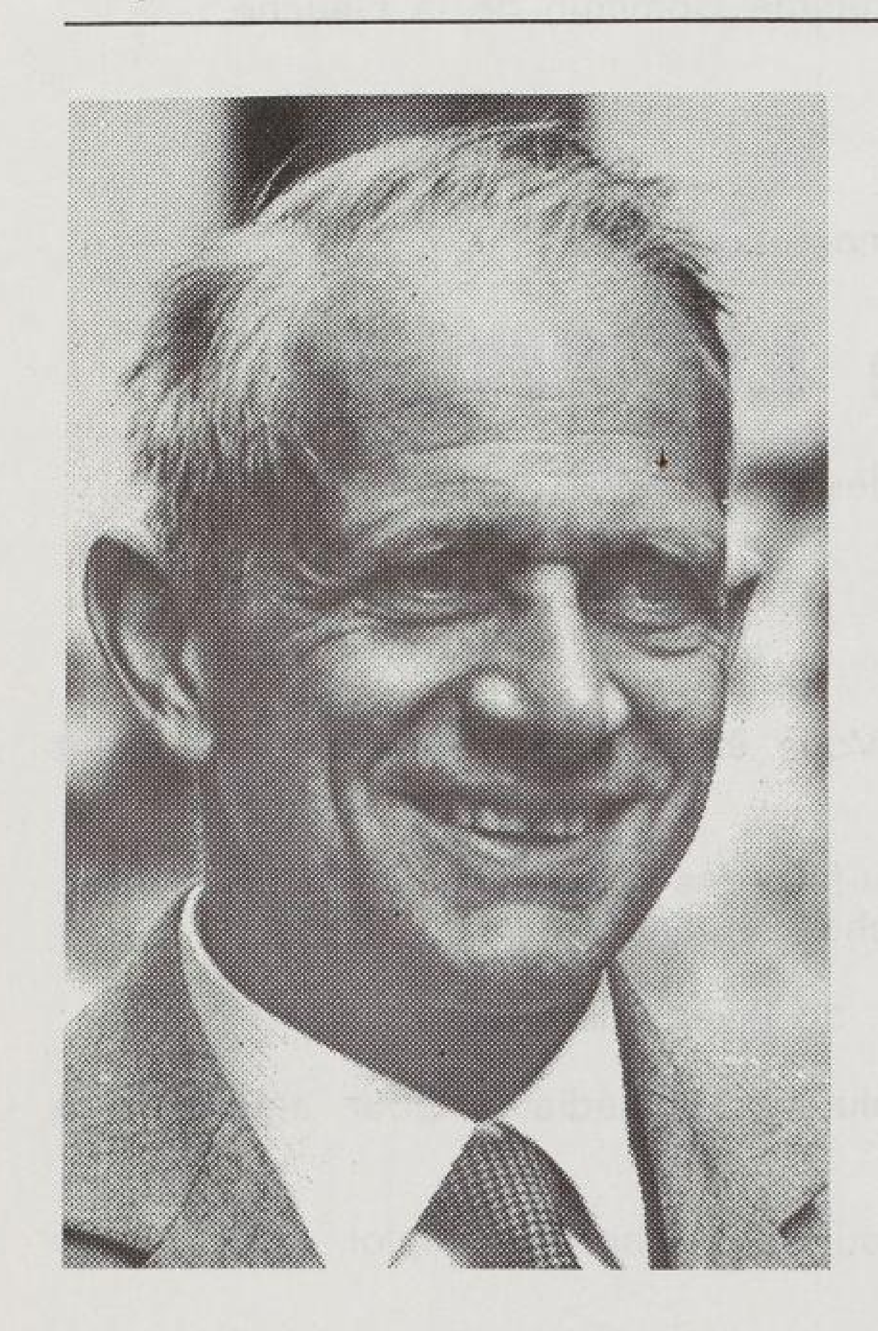
Département de l'Aisne 5me Circonscription



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Scrutin de ballottage du 11 Mars 1973

Soissons - Château-Thierry - Villers-Cotterêts

Pierre LEMRET

Conseiller Général de Château-Thierry
Membre de la Commission départementale des Affaires économiques

Jacques VIVIER

1er Adjoint de Villeneuve-St-Germain
Secrétaire Adjoint de la Chambre d'Agriculture

CANDIDAT de l'UNION de la GAUCHE et de TOUS les DEMOCRATES

Madame, Monsieur,

Merci aux 17.781 électrices et électeurs qui m'ont accordé leur confiance.

Merci à ceux qui, en me plaçant en tête de la gauche avec un nombre jamais atteint ont montré clairement :

— leurs aspirations à un véritable changement politique ;

— leurs exigences pour la réalisation du Programme commun de la Gauche Unie.

La Gauche a progressé et cette progression est importante dans notre circonscription.

De 16.516 voix et 30 % en 1968 elle passe à 26.278 et 43 % soit un gain de plus de 9.800 voix.

La droite U.D.R. - Centristes passe de 37.718 voix et 69 % à 34.077 et 57 % soit une perte de plus de 3.600 voix.

C'est là l'expression du mécontentement de la population de notre circonscription.

Ce mécontentement et ce désir de changement ont, cependant, été en partie captés par l'opposition toute verbale du candidat réformateur.

Certains électeurs ont cru, peut-être, qu'il pourrait apporter les changements nécessaires. Il suffit d'examiner sa politique des 15 dernières années pour être fixé. **Il a toujours soutenu la majorité** et les tractations qui ont lieu actuellement ont pour but un replâtrage à cette même majorité.

Pourtant le résultat du 4 mars est la démonstration **qu'il est possible de changer de politique** et que la gauche est capable de l'emporter dans notre circonscription. Il suffit que tous ceux qui veulent en finir, et ils sont nombreux, avec la hausse des prix, les salaires insuffisants, les impôts trop lourds, les cadences de travail infernales, les emplois toujours promis et jamais créés n'égarent pas leurs voix sur des candidats pseudo-opposants.

Il s'agit de voter efficacement pour les réalisations du Programme Commun de la Gauche :

— Pour des mesures immédiates et sans précédent ;

— Pour une plus juste répartition des richesses produites ;

— Pour une démocratie réelle et l'extension des libertés démocratiques.

c'est voter Pierre LEMRET

candidat unique de l'Union de la Gauche et des démocrates.

Madame,

Vous assumez la difficile responsabilité du budget familial. Vous êtes confrontée quotidiennement aux pires difficultés.

Les prix ? vous les connaissez bien. Du beefteack au pot-au-feu, des fruits aux pommes de terre, des habits aux chaussures, vous savez, trop bien, qu'ils changent chaque semaine.

Vous connaissez les coûts de l'éducation des enfants, du gaz, de l'électricité, etc.

Le Programme Commun de la Gauche vous propose des solutions immédiates pour améliorer la situation.

Il permettrait aux femmes d'être **les égales des hommes** pour les salaires, l'emploi, la formation professionnelle et la promotion.

Un candidat, pour tout programme, vous a envoyé sa photo. **Il se fait une bien piètre idée de vos raisonnements.**

Non vous ne serez pas dupes.

Pour l'avenir de vos enfants, pour leur garantir une vie heureuse,

Avec l'ensemble des démocrates unis,

Avec l'ensemble des hommes et femmes de progrès,

Avec l'ensemble de ceux qui veulent réaliser le programme commun,

Vous voterez

Pierre LEMRET

candidat de la Gauche Unie

Désistement de Antoine-François DONSIMONI - candidat du PARTI SOCIALISTE

Je remercie les 8.497 électrices et électeurs qui m'ont accordé leur confiance.

Le suffrage universel ayant placé Pierre Lemret en tête des forces de gauche, LE CHOIX EST CLAIR.

Pour l'application du Programme Commun,

Pour battre le candidat du pouvoir et le candidat réformateur,

Pas une voix ne doit manquer à Pierre Lemret.

Le 11 mars vous voterez pour le candidat de l'Union de la Gauche et des démocrates.

Antoine-François Donsimoni.

IMP. DU CENTRE CH-THIERRY

Vu, le Candidat,